 

**QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et règlementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**

**En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.**

**DELEGATION DE CREANCE**

**(Délégation imparfaite)**

Le présent contrat de délégation de créance est établi entre

1 - *(Civilité) (Nom et prénom du délégant ordonnant au délégué de remplir l'obligation envers le délégataire)*

ci-après dénommé "Le Délégant".

2 - (*Civilité) (Nom et prénom du délégataire)*

ci-après dénommé "Le Délégataire".

3 - *(Civilité) (Nom et prénom du délégué s'engageant à remplir l'obligation envers le délégataire)*

ci-après dénommé "Le Délégué".

Les parties aux présentes ont convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 1. - Objet.**

En garantie du remboursement de la créance ci-après désignée, en principal, intérêts et accessoires, le Délégant délègue au Délégataire, qui accepte la personne du Délégué, ce qui est accepté par ce dernier.

La présente délégation de créance est régie par les articles 1336 et suivants du Code civil.

**Article 2. - Désignation de la créance.**

Le Délégant est débiteur à l'égard du Délégataire, de la dette suivante *(Nature de l'opération), (Montant)* €, *(Durée)*, intérêts de *(Taux)* %, pour avoir *(Cause de la créance)* aux termes d'un acte sous seing privé en date du *(Date)*.

Le Délégant déclare n'avoir consenti à ce jour aucune convention ayant pour objet la cession partielle ou totale ou la délégation de ladite créance.

**Article 3. - Durée.**

Le présent contrat de délégation de créance durera jusqu'à complet remboursement de la dette du Délégant envers le Délégataire, en principal, intérêts et accessoires.

**Article 4. - Obligations des parties.**

1 - Obligations du Délégué - Le Délégué s'oblige à régler directement au Délégataire toute somme dont il serait redevable à l'égard du Délégant, à concurrence du montant de la créance ci-dessus désignée, en principal, intérêts et accessoires.

Il s'engage à effectuer les paiements relatifs de la façon suivante *(Modalité de paiement)*.

Le Délégué ayant accepté la délégation ne pourra opposer au Délégataire les exceptions dont il pourrait exciper vis-à-vis du Délégant, selon les dispositions de l'article 1336 du Code Civil.

2 - Obligations du Délégant - La présente délégation de créance n'emportant pas novation au sens de l'article 1337 du Code civil, le Délégant reste tenu envers le Délégataire au remboursement de la créance susvisée, en principal, intérêts et accessoires.

En conséquence, sauf à invoquer le complet remboursement de sa dette par la personne du Délégué, le Délégant ne pourra s'opposer à toute demande en paiement qui lui serait directement adressée par le Délégataire.

Ce dernier conserve le bénéfice des actions, garanties et éventuelles sûretés dont est assortie la créance à l'égard du Délégant.

Toutefois, tout paiement partiel fait par le Délégué au Délégataire libère le Délégant à due concurrence.

Le Délégant ne pourra se soustraire à la demande ou aux poursuites du Délégataire en se prévalant des éventuels délais de paiement accordés par le Délégataire au Délégué.

**Article 5. - Élection de domicile.**

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile au *(Adresse)*.

**Article 6. - Frais.**

Tous les frais des présentes et ceux qui seront les conséquences seront supportés par le Délégant (ou le Délégataire, ou le Délégué) qui s'y oblige.

Fait à *(Ville)*, le *(Date de signature du contrat)*.

En *(Nombre d'exemplaires)* exemplaires.

*(Signature des parties)*